

Décision

Générale

colonial

Décision n° 878/BPE concernant les services d'Etat.

n° 878/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/07/1964

Date de publication
16 juin 1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Jouve Jean-Marie, administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'Outre-Mer, chef du Service territorial de l'Administration générale et chef du Service des Affaires administratives d'Etat, est chargé, cumulativement avec ses fonctions, de l'expédition des affaires courantes du Secrétariat général du Territoire pendant l'absence de M. Levallois Maurice, administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'Outre-Mer, secrétaire général titulaire du Territoire de la Côte Française des Somalis.